# DIC : DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Afer Actions Amérique - Part C/D • ISIN : FR0011399658 • 29/11/2024

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces Informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Afer Actions Amérique - Part C/D • ISIN : FR0011399658

Cet OPC est géré par Ofi invest Asset Management (Aéma Groupe) - Société Anonyme à Conseil d'Administration - 22 rue Vernier - 75017 Paris
Appelez le 01.40.68.17.10 pour de plus amples informations ou consulter le site www.afer.fr.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle d'Ofi invest Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Ofi invest Asset Management est agréée (sous le n° GP-92-12) et règlementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 29/11/2024

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP »).

**Durée :** Ce produit n'a pas de date d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans. Il pourrait être liquidé ou fusionné avec un autre fonds dans les conditions indiquées dans le règlement du FCP.

**Objectifs :** Le FCP a pour objectif de capter les potentialités financières de l'économie américaine et d'offrir à l'investisseur une performance, en rapport avec l'évolution des marchés nord-américains (USA et Canada) sur la durée de placement recommandée de 8 ans, supérieure à l'indice de référence S&P 500 EUR hedged.

Le portefeuille sera structuré en fonction des critères qualitatifs et quantitatifs suivants : analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques; en fonction de ses anticipations, des scénarios macro- économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gestionnaire surpondèrera ou sous-pondèrera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent l'indicateur de référence; pour chacune des poches ainsi définies, les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché..

Le portefeuille sera exposé entre 60% et 100% de l'actif net aux marchés d'actions internationales, notamment à travers un investissement en actions cotées des marchés nord-américains (USA, Canada) ou d'autres pays développés dans la limite de 20% de l'actif net.

Les émetteurs sélectionnés relèveront de toutes capitalisations et dans la limite de 20% de l'actif net de petites capitalisations. Les titres détenus seront libellés en US dollar et en autres devises de pays développés.

Le portefeuille pourra également être exposé entre 0% et 40% de l'actif net aux marchés de taux, notamment à travers un investissement en titres de créance et instruments du marché monétaire de toutes maturités. Les émetteurs sélectionnés relèveront de l'Amérique du Nord et d'autres pays développés et appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé.

La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre 0 et +8.

Les titres sélectionnés relèveront de toutes les notations. Le FCP pourra investir entre 0% et 20% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

Les instruments dérivés et intégrant des dérivés pourront être utilisés à titre d'exposition et/ou de couverture et ainsi porter l'exposition du FCP au-delà de l'actif net. Le risque global du FCP est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés pourra représenter jusqu'à 300% de l'actif net (levier brut) et jusqu'à 200% de l'actif net (levier net).

Indice de référence : L'indicateur de référence du FCP est l'indice S&P 500 EUR Hedged (Net Total Return)® (cours de clôture, dividendes réinvestis) : indice composé des 500 plus grandes capitalisations des marchés d'actions américaines. Il est libellé en devise locale, calculé quotidiennement et publié par Standard &Poor's. Cet indice est couvert contre le risque de change.
Le FCP est géré activement. La composition du FCP peut s'écarter matériellement de la répartition de l'indicateur.

Modalités de souscription-rachat : L'investisseur peut demander la souscription ou le rachat de ses parts, soit en montant, soit en nombre de parts, chaque jour de Bourse, auprès du centralisateur Société Générale S.A. (32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes - France). L'heure limite de réception des ordres qui sont traités à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative est fixée à 12h, le jour ouvré précédant le jour de calcul de la valeur liquidative. Pour les souscriptions ou les rachats qui passent par l'intermédiaire d'un autre établissement, un délai supplémentaire pour acheminer ces ordres est nécessaire pour le traitement des instructions.
La valeur liquidative est calculée chaque jour de Bourse à Paris et à New York, à l'exception des jours fériés légaux en France.
Cette part capitalise et/ou distribue ses sommes distribuables.

**Investisseurs de détail visés :** Ce FCP est tous souscripteurs, il est plus particulièrement destiné à servir de support à des contrats d'assurance vie-souscrits par l'AFER auprès du Groupe Abeille Assurances et il s'adresse aux investisseurs qui souhaitent placer leur capital sur le marché des actions américaines pendant la durée de placement recommandée et acceptent les risques d'un investissement en actions et en devises. Il est conseillé aux investisseurs potentiels d'avoir un horizon de placement de 8 ans minimum. Le capital n'est pas garanti pour les investisseurs et ces derniers doivent être capables d'assumer des pertes égales au montant de leur investissement dans le FCP. Les parts du FCP ne peuvent être souscrites par des U.S. Persons (cf. rubrique "Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type" du prospectus).

Recommandation : la durée de placement recommandée est de 8 ans. Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 8 ans.

Dépositaire : Société Générale S.A.

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) ainsi que les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles gratuitement en langue française à l'adresse ci-dessous. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de :

Ofi Invest Asset Management
Direction Juridique
22 rue Vernier - 75017 Paris - France

La valeur d'actif net du FCP est disponible sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) ainsi que sur le site internet de la Société de Gestion (https://afer.ofi-invest.com/).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur Synthétique de Risque :




L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour la durée détention recommandée de 8 ans. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque du produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Les autres risques matériellement pertinents mais non repris dans l'Indicateur Synthétique de Risque sont :
- Risque de crédit : l'émetteur d'un titre de créance détenu par le FCP n'est plus en mesure de payer les coupons ou de rembourser le capital.
- Risque de liquidité : l'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : l'investisseur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.

### Scenarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit à horizon un an et sur la durée d'investissement recommandée. Ils sont calculés à partir d'un historique de longueur minimum de dix ans. En cas d'historique insuffisant, celui-ci est complété sur la base d'hypothèses retenues par la société de gestion. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

| **Exemple d'investissement : 10.000 €** | | **Si vous sortez après 1 an** | **Si vous sortez après 8 ans (période de détention recommandée)** |
|---|---|---|---|
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement | | |
| Tensions | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | 736 € | 338 € |
| | Rendement annuel moyen | -92,64 % | -34,52 % |
| Défavorable | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | 7 240 € | 8 903 € |
| | Rendement annuel moyen | -27,60 % | -1,44 % |
| Intermédiaire | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | 10 306 € | 21 162 € |
| | Rendement annuel moyen | 3,06 % | 9,82 % |
| Favorable | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | 14 616 € | 53 261,18 € |
| | Rendement annuel moyen | 46,16 % | 192,28 % |

Les scénarios se sont réalisés pour un investissement (par rapport à un historique de valeurs liquidatives constatées cumulé à un indice de marché jugé pertinent dont le détail figure sur le site internet de la Société de Gestion) effectué :
- entre le 31/08/2011 et le 31/08/2019 pour le scénario défavorable ;
- entre le 31/03/2013 et le 31/03/2021 pour le scénario intermédiaire ; et
- entre le 31/12/2012 et le 31/12/2020 pour le scénario favorable.

## Que se passe-t-il si la SGP n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le FCP est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du FCP conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du FCP est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du FCP.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne devra vous informer au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :
- 10.000 € sont investis ;
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

## Coûts au fil du temps (pour un investissement de 10.000 €)

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 8 ans |
|---|---|---|
| Coûts totaux | 528 € | 2 664 € |
| Incidence des coûts annuels (*) | 5,28 % | 1,97 % chaque année |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,80 % avant déduction des coûts et de 9,82 % après cette déduction.

## Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | L'indice des coûts annuels si vous sortez après 1 an | |
|---|---|---|
| Coûts d'entrée | 4 %* du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, vous pourriez payer moins. | Jusqu'à 400 € |
| Coûts de sortie | Aucun coût de sortie n'existe pour ce produit. Il s'agit du montant maximal. Dans certains cas, vous pourriez payer moins. | Néant |
| **Coûts récurrents prélevés chaque année** | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,95 %. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'exercice précédent clos fin septembre 2022. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. | 95 € |
| Coûts de transaction | 0,33 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 33 € |
| **Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions** | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | Néant |

** Aucune commission de souscription ne sera prélevée dans le cadre des contrats d'assurance vie en unité de compte souscrits sous l'égide de l'A.F.E.R. auprès d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite.*

## Combien de temps dois-je conserver l'OPC et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

**Période de détention recommandée :** 8 ans

Vous pouvez à tout moment procéder au rachat de votre investissement. Toutefois la durée de placement recommandée ci-contre a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat avant cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation relative au FCP, le souscripteur peut consulter son conseiller ou contacter Ofi Invest Asset Management :
- soit par voie postale : Ofi Invest Asset Management - 22 rue Vernier - 75017 Paris - France
- soit directement à l'adresse suivante : service.client@ofi-invest.com ou sur le site internet : https://afer.ofi-invest.com/

En cas de désaccord sur la réponse apportée, il est également possible de saisir le Médiateur de l'AMF via le lien suivant : www.amf-france.org (rubrique médiation) ou écrire à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02.

## Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Catégorisation SFDR** : Article 8

Le FCP fait la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »), mais ne fait pas de cette promotion un objectif d'investissement durable. Toutefois, le Fonds vise un minimum de 15% de son actif net dans des titres répondant à la définition de l'investissement durable, selon la politique d'investissement responsable d'Ofi Invest AM. Pour plus d'informations relatives à la finance durable, nous vous invitons à consulter le site internet à l'adresse suivante : **https://www.ofi-invest-am.com/fr/fr/institutionnel-et-entreprise/politiques-et-documents**

Les informations sur les performances passées du FCP présentées sur 5 ans ainsi que les calculs des scenarios de performance passées sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.afer.fr/support/afer-actions-amerique

La Politique de rémunération et éventuelles actualisations sont disponibles sur le site internet www.ofi-invest-am.com et un exemplaire sur papier pourra être mis à disposition gratuitement ou sur simple demande écrite à l'adresse ci-dessus.

La responsabilité d'Ofi Invest Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.